

A l'attention de M. le Président du Conseil départemental 06,  
M. le Président de la CARF,  
M. Sébastien Olharan, Conseiller départemental 06,  
Madame et Messieurs les Maires de Breil-sur-Roya, Saorge, Fontan, La Brigue, Tende  
M. le Président du parc national du Mercantour,  
M. le Préfet Reconstruction des vallées  
M. le Préfet Montagne  
M. le Préfet des Alpes-Maritimes  
M. le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

## **Lettre-pétition :**

***URGENCE ! De l'air...***

### ***Pour une VOIE CYCLABLE dans la vallée de la ROYA-Eurovélo 8***

La vallée de la Roya a reçu de plein fouet l'impact tragique du réchauffement climatique le 2 octobre 2020 avec la tempête Alex, un impact humain, économique, et paysager...

Les habitant.es constatent tous les jours depuis lors un formidable travail de reconstruction des routes dévastées.

Pourtant, si nous voyons un développement remarquable du vélo et du vélo à assistance électrique chez les habitant.es et les touristes, dans la vallée de la Roya comme partout... **l'implantation d'une piste cyclable ne semble pas avoir été prévue avec la reconstruction de la route !**

Pourtant, la Vallée est sur l'itinéraire de l'Eurovélo 8, « La Méditerranée à vélo », voir : <https://fr.eurovelo.com/ev8> et la partie qui nous concerne : <https://fr.eurovelo.com/ev8/from-nice-to-turin>

Pourtant, **la Préfecture** annonçait dans le cadre de la consultation citoyenne en janvier-février 2022 : « Les collectivités territoriales, les opérateurs privés et **l'État** sont engagés dans une reconstruction résiliente et **durable** » (voir : <https://avenirdesvallees06.fr/> ). A cette occasion les habitant.es de la vallée de la Roya ont affirmé leur volonté d'une reconstruction la plus écologique possible et durable, une sorte de « vallée verte »...

Pourtant, les Collectivités, Conseils départemental et régional, Communauté d'agglomération et son office de tourisme communautaire, ainsi que le parc national du Mercantour visent à privilégier un tourisme vert et durable et mettent en avant « slow tourisme » et activités touristiques « durables » sur le territoire.

Enfin, le Gouvernement prolonge les aides à l'achat des vélos à assistance électrique...

La sécheresse et la canicule accrues cet été pointent toujours plus l'urgence climatique. Elles impliquent ainsi la nécessité absolue de changer en priorité de mode de transport, pour ne pas aggraver plus encore les conséquences : miser sur les transports en commun et les transports « doux » est devenu une urgence évidente.

**Il y a URGENCE à mettre en place une politique cohérente d'aménagement du territoire qui prend pleinement en compte ce moyen de déplacement, pour le tourisme, et pour les habitant.es !**

Nous, habitant.es, associations, et professionnels de la vallée de la Roya, vous demandons instamment de vous concerter pour mettre en œuvre les différentes déclarations des responsables, dont celles de M. le Président de la République :

- **Un itinéraire cyclable aux normes actuelles dans la vallée de la Roya tout au long de la RD 6204, de la frontière au sud de Breil-sur-Roya jusqu'au col de Tende par la piste des 46 lacets ;**
- **dans l'attente de l'achèvement des travaux nécessaires, de mettre en place toutes les dispositions permettant d'assurer la sécurité des usagers partageant la route ;**
- **d'équiper les autres routes de la vallée de la signalisation nécessaire pour rappeler aux véhicules motorisés qu'ils doivent partager la route, et des équipements de sécurité aux points dangereux pour la sécurité de tous.**

Nous vous demandons bien sûr de construire cette politique d'aménagement du territoire en concertation avec nos voisins italiens, afin que la vallée soit cyclable depuis son embouchure jusqu'à sa source, avec la possibilité de rejoindre le Piémont italien soit par le train avec son vélo, soit, à la belle saison de mai à octobre, par la piste des 46 lacets via le col de Tende.

Dans cette vallée de la Roya si durement touchée par le réchauffement climatique, nous avons la grande chance d'avoir **notre « ligne de vie » : le TRAIN !**

Faut-il le rappeler ? **Le train et le vélo forment le couple parfait des modes de transport « doux » et durables dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique.** Pour cela les perpétuelles annonces doivent être enfin suivies d'effets tangibles : remise en état de la voie ferrée et électrification en vue d'une desserte efficace de l'étoile ferroviaire de Breil pour rendre le train réellement attractif.

Nous ne demandons en réalité que le respect et la mise en conformité avec la **Loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités**..., ainsi que la réalisation jusque dans notre vallée de la Roya du beau « *plan vélo 2028 : Faciliter la pratique du vélo pour tous* » par le **Conseil départemental 06**: <https://www.departement06.fr/grands-projets-2021-2028/plan-velo-2028-faciliter-la-pratique-du-velo-pour-tous-43426.html>

Nous vous remercions de prendre en compte au plus tôt cette demande de bon sens, à l'heure où le Vivant étouffe et où la terre s'assèche à vue d'œil...

#### **Associations et professionnels signataires :**

Bureau des guides du Mercantour - Collectif citoyen de Saorge - Comité de défense de la ligne Nice-Breil-Tende-Cuneo-Ventimiglia – Croc montagne (Tende) - Curieux de nature 06 (Tende) – Demaria Philippe, accompagnateur VTT & montagne - Duffey Thibaud, accompagnateur VTT & montagne - Foyer rural de Tende-La Brigue – Lou Pountin (Saorge, restaurant et ass.) – Neige & Merveilles (Gîte d'étape, Tende) - Recycle 2D (Breil) – Remontons la Roya (ass.) – R.E.N. (Roya Expansion Nature, ass.) – R.E.T. (Roya En Transition, ass.) - Roya citoyenne (ass.) – « Merveilles, Gravures & Découvertes », Syndicat local d'accompagnateurs montagne – Vigilance Mercantour (ass.) – Vélo Club de la Haute-Roya - VTT MTB Mercantour (Breil)